

Faire un Don à



Echecs Club Villeurbanne

14 place Grandclément

69100 VILLEURBANNE

☎ 06.35.96.27.90

www.echecsclubvilleurbanne.fr

N° SIREN : 391423225

Formulaire de Don Vous souhaitez faire un don à notre association : Merci de compléter ce document
Particulier retournez-nous ce document avec votre chèque à l'ordre de : Association ECHECS CLUB VILLEURBANNE
Vous pouvez aussi nous remettre votre don lors d'une éventuelle prise d'adhésion.
Entreprise un virement bancaire est possible aussi. Pour cela, merci de prendre contact avec notre association.

Donateur Particulier :	Donateur Entreprise :
Mme, Melle, M Nom _____ Prénom _____	Nom de l'Entreprise ou Raison Sociale : _____ N° Siren : _____
Adresse : N° _____ Rue _____ Code postal _____ Commune _____ Facultatif Tel : _____ Email : _____	Adresse : N° _____ Rue _____ Code postal _____ Commune _____ Facultatif Tel : _____ Email : _____

MODALITÉ DE VERSEMENT DU DON :

- Chèque bancaire A l'ordre de : Association Echecs Club de Villeurbanne
 Espèces
 Autre (préciser) Virement, CB...

MONTANT ET DATE DU VERSEMENT :

Montant versé : _____ € le ____ / ____ / 20__ Signature :

Avantage fiscal : Notre association est reconnue d'intérêt général, à ce titre votre cotisation / don est déductible des impôts (selon l'article 38 de la loi n°2007-1199 du 10 août 2007).

Un Particulier bénéficie pour sa part d'une réduction d'impôt égale à 66% de la somme versée, réduction plafonnée à 20% du revenu imposable.

Le mécénat permet aux Entreprises de bénéficier de déductions fiscales. Entreprendre une action de mécénat permet une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaire total hors taxe.

Pour votre don vous recevrez un reçu fiscal, nécessaire à votre déclaration d'impôts (à conserver)